

associé libre de notre Société Historique. (Notice très documentée et très intéressante sur le village de Retheuil) serait insérée dans le prochain Bulletin de la Société (celui de 1910) ; de nouveau, et à l'unanimité, le Bureau décide que cette Notice sera publiée à la suite du procès-verbal de la présente séance.

Et ladite séance est levée à quatre heures et demie.

## PETITE NOTICE

### Sur le Village de Retheuil

La Commune de Retheuil, dont le nom s'orthographiait *Restolium* en 1211 ; — *Restuel* en 1216 ; *Restueil* en 1261 ; *Retheul* en 1573 ; — appartient au Canton de Villers-Cotterêts, et se trouve située à 12 kil., au nord-est de cette ville et à 31 kil. au sud-ouest de Soissons.

Elle est limitée au nord par Chelles et Saint-Etienne (Oise) ; à l'est par Mortefontaine et Taillefontaine ; au sud par Haramont, et à l'ouest par Morienval et Pierrefonds (Oise).

Le climat y est froid et humide à cause des marais au milieu desquels le village est situé.

L'étendue superficielle de son territoire est de 1.493 hectares ; la forêt domaniale de Retz y est comprise pour 370 hectares.

Le village se divise en trois parties :

1° Le chef-lieu formant deux longues rues d'environ 2 kil. d'étendue, l'une au nord et l'autre au sud. Celle du nord se divise elle-même en trois autres rues : la *rue de l'Eglise* à l'est ; la *rue des Gourneaux* au centre ; et la *rue du Château* à l'ouest. Celle du sud se subdivise aussi en deux rues : la *rue Tabary* et la *rue du Bois* de l'est à l'ouest.

2° *La Rouillée*, hameau composé de 3 maisons à l'est.

3° *La Marquette*, hameau composé de 15 habitations à l'ouest.

A environ 3 kil. du centre, vers le sud-ouest, se trouve au milieu de la forêt de Retz, une maison de garde forestier, lieudit le *Cabaret*.

Le village est bâti au fond d'un étroit vallon limité

au nord et au sud par des collines qui se rattachent aux plaines des bassins de l'Oise et de l'Aisne.

*Le Râ de Vandy* prend sa source au fond de la vallée, lieudit la Marquette, et après avoir traversé la commune dans toute sa longueur, de l'ouest à l'est, il tourne au nord pour aller verser ses eaux dans l'Aisne à Cuise-Lamotte, après s'être uni au ruisseau de Sainte-Clotilde venant de Vivières.

La commune possédait autrefois le droit de pâturage dans la partie de la forêt de Retz qui se trouve sur son territoire ; mais par suite de divers arrêtés de M. l'inspecteur général, ce droit a d'abord été restreint puis interdit.

Le droit d'affouage seul existe encore ; il consiste dans le droit de prendre des bois de chauffage et de construction dans la forêt.

Il existe aussi une carrière de pierre tendre dont l'ouverture a été faite depuis 1870 ; elle est peu exploitée à cause de la qualité inférieure de la pierre.

L'école primaire publique, mixte et laïque, a été bâtie en 1830, Population : 1720, 261 habitants ; — 1760, 315 ; — 1780, 283 ; — 1800, 343 ; — 1818, 365 ; — 1826, 450 ; — 1836, 456 ; — 1846, 488 ; — 1856, 479 ; — 1866, 456 ; — 1876, 450 ; — 1886, 422 ; — 1896, 440 ; — 1901, 451 ; — 1906, 455.

## HISTOIRE

Le nom de Retheuil (*Restolium*, *Rotolium*), vient, suivant M. l'abbé de Hédouville, de la proximité des bois et signifie *huile de Retz*, à cause de l'huile que l'on extrait des faines et qui serait la meilleure dans cette partie de la forêt. L'abbé Hivert, dans ses études étymologiques, prétend au contraire, que Retheuil signifie, lieu dans la forêt de Retz. Nos connaissances en étymologie, ne sont pas assez profondes pour nous permettre de choisir entre ces deux opinions, et nous laissons volontiers à un troisième auteur le soin de trancher la question.

L'histoire des premiers temps de la commune de Retheuil n'est pas bien connue faute d'éléments nécessaires pour l'établir, et ce n'est qu'au moyen âge

que l'on trouve les premiers documents révélant son existence.

A cette époque, son vaste territoire était divisé entre plusieurs communautés religieuses.

Le prieuré de Saint Arnoult de Crépy y possédait un fief, lequel fut vendu, par contrat du 2 Avril 1596. à Jean Cuvillier, seigneur de Villers, pour le prix de 600 livres.

Mais la fabrique de l'église de Retheuil qui prétendait avoir des droits sur ce fief, les revendique dans une déclaration de biens du 24 juillet 1677 ; elle eût gain de cause et une grande partie lui revint qu'elle ajouta à la chapellenie de Saint Eloi.

La chapellenie de Saint Eloi avait un domaine de terres avec une chapelle fondée de toute ancienneté. Il y eut par la suite un grand procès entre les curés de Retheuil, chapelains, et l'abbaye de Saint Jean-des-Vignes qui majorait ses droits à propos de cette chapelle. Les débats durèrent plus de cent ans, paraît-il, mais grâce à l'énergique opiniâtreté des curés, qui eurent beaucoup à lutter, ceux-ci gagnèrent leur procès et restèrent usufruitiers des terres qui, avant 1905, étaient louées 300 francs à un fermier de Retheuil.

La cure de Vieux-Moulin possédait aussi et jusque dans ces derniers temps une part d'immeubles au terroir de ce village.

L'église de Saint Sulpice de Pierrefonds avait reçu en dotation de Nivelon I<sup>er</sup>, une partie des dîmes et de la seigneurie de Retheuil, vers 1060.

Le chapitre cathédral de Soissons ; le prieuré de Longpré ; le couvent des Minimes de Compiègne, la confrérie de la S<sup>te</sup> Vierge à Pierrefonds, possédaient aussi chacun un petit domaine à Retheuil.

Mais le plus grand possesseur de biens en ce lieu était sans contredit l'abbaye de Saint Jean-des-Vignes de Soissons.

Ce monastère y possédait, au XIII<sup>e</sup> siècle, une ferme où il y avait des frères servants, une grange dîmeresse qui recevait, selon un échange fait en 1284, entre Saint Jean et Oda, abbesse de Saint Jean-aux-Bois, les dîmes que ces abbayes et celle du Charme avaient à

Retheuil, et une chapelle desservie par un chapelain perpétuel.

Le chevalier Jean de Maucreux et sa femme Agathe, veuve de Pierre de Retheuil, cédèrent à Mathilde de Vouties et à ses enfants Nivelon et Jean, leurs droits sur cette grange du manoir des religieux, sur le moulin de Retheuil, mouvant de la dame de Montgobert et de Hugues d'Armentières, sur des terres à la Haute Borne, pour 11 livres tournois payables à Agathe, sa vie durant, à Faverolles.

Jean de Maucreux vendit aussi en 1261 et 1264, à Saint Jean ses biens de Retheuil, et en 1262, Raoul de Retheuil, écuyer, fils de Simon, ses terrages avec l'approbation de ses six enfants (1).

Le domaine johanniste de Retheuil s'augmenta encore au XIII<sup>e</sup> siècle par une suite d'achats de maisons, terres, jardins en ce village.

Dans les chartes qui les ont conservés paraissent : Jean, damoiseau de Retheuil, fils d'Odon et d'Isabelle de Retheuil pour des biens sur « les grands communaux » mouvants du roi et de Raoul de Retheuil, son oncle ; Isabelle de Courmelles, femme de Raoul de Retheuil (1267) ; Jean et Geoffroy, fils de Raoul de Retheuil (1268) ; les frères Baudouin et Jacques, fils de Foucart de Retheuil (1269 et 1270),

Saint Jean acheta surtout en 1272, 1274 et 1282 de « Jehans li Damoisiaus, jadis fiex de Madame Isabelle de Retheuil, écuyer, et de sa femme damoiselle Isabiaux », des cens sur une terre du chevalier Raoul, au-dessus du Temple de Retheuil, sur une autre tenue par le prêtre Albin, curé de Retheuil, et des rentes de fouaces, de deniers noirs, sur « des hostes Saint-Légier qui vont au pasturage du Mont Bérigni, » l'avouerie des chemins de Retheuil, et celle des hommes de Notre-Dame et de Saint-Pierre-au-Parvis « demourans en la ville de Chèle outre le rû en allant vers Pierrefonds et de la ville de Palarme et la taille d'iceus hommes de haut et de bas et les morte-mains et les fors-mariages d'iceus hommes tenus de La Mare et de sa femme ». Au domaine se rattachait ce que

(1) Annales du diocèse de Soissons, T. IV, p. 74.

l'abbaye tenait à Pierrefonds. Leurs rentes de ce village devaient être payées en la maison de Retheuil (1).

La ferme de Saint-Jean, située en la rue de Taillefontaine, consistait en un corps de logis à l'usage du fermier et autres bâtiments servant à l'exploitation, cours, jardin, enclos, terres arables et autres.

Le domaine s'élevait à 180 esseins, 52 verges, un sixième à la mesure de Pierrefonds (51 hect. 23 a. 74 c.), selon un arpentage dressé par Robert, arpenteur à La Ferté-Milon, les 23 Décembre 1785 et 4 Janvier 1786.

Comprise dans les biens nationaux, la ferme et le domaine furent adjugés au directoire du district de Soissons, le 18 octobre 1791, à Antoine-Laurent Lavoisier, commissaire de la trésorerie nationale, moyennant 40.300 livres payés intégralement suivant quittance du 18 Juin 1793.

Après le décès du célèbre chimiste Lavoisier, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 8 Mai 1794, sa veuve Marie-Anne-Pierrette Paulze revendit la ferme à MM. Etienne-Guillaume-Barthélemy Préau, Notaire à Paris, et François-Michel Brusselle, demeurant aussi à Paris, le 18 prairial an III (6 Juin 1795).

Ces derniers la cédèrent le 15 messidor an V (3 Juillet 1797) à Pierre-Sébastien Leprieur, libraire à Paris, qui la vendit à son tour le 15 Septembre 1807 à Louis-Pierre-Marie Héricart de Thury, propriétaire à Retheuil, moyennant 30.000 francs payables en quatre termes jusqu'au 1<sup>er</sup> Juin 1810.

A cette époque elle était louée à Martin Fagniet de Bérogne, pour 12 ans commencés en 1802, à la redevance d'un myrialitre, un hectolitre trois quarts, ou 8 muids de blé froment, mesure de Crépy, au moyen d'un bail passé le 3 Juin 1802.

## SEIGNEURS DE RETHEUIL

1047, Nivelon I<sup>er</sup>, seigneur de Pierrefonds et de Retheuil.

1214, Renaud, chevalier de Retheuil ; Héloïse, sa

(1) Annales du diocèse de Soissons, T. IV, p. 77.

veuve, donne à Longpré un muid de blé sur la grange de ce seigneur.

1240, Pierre de Rethueil ; femme Agnès ; devenue veuve en 1254, elle épousa Jean de Maucreux, chevalier ; elle alla habiter Faverolles

1262, Raoul de Rethueil, écuyer, fils du chevalier Simon, de Rethueil, marié à Isabelle de Courmelles, veuve en 1266, six enfants : Jean, Pierre, Robert, Roger, Geoffroy et Isabelle, mariée à Oudard.

1600, Jacques de Hallen, écuyer, âgé de 54 ans.

1602, Jacques Picart, secrétaire de la chambre du roi, président en l'élection de Soissons, demeurant à Compiègne, seigneur de Rethueil.

Le 4 Mai 1602, il acheta 9 esseins de terres labourables au terroir de Rethueil, moyennant 42 écus sol payés comptant, à « noble homme » Jean Cuvillier, et Antoinette de Belloy, sa femme, demeurant à Pierrefonds, veuve en premières noces d'Adrien de Laporte, et à Jacques de Renty, écuyer demeurant à Osly et Françoise de Laporte, sa femme (1).

Ce seigneur loua, en 1615, le moulin à blé de Rethueil, avec des terres en dépendant, à Quiriace Dutrou, meunier, moyennant 3 muids de blé de mouture et un porc gras de 12 livres tournois. — Dutrou céda son droit au bail à Pierre Mansier, le 7 Janvier 1627, pour aller reprendre le moulin de Vic-sur-Aisne (2).

1639, Antoine Picart, avocat en la cour de parlement, demeurant à Paris, rue des Marmouzets, paroisse de la Madeleine, seigneur de Rethueil.

Le 31 Octobre 1639, il donna à bail le moulin de la Prée, à Caisnes, moyennant 240 livres de loyer à Félix Lemoine, maréchal à Cuts.

Emery de Foucault, écuyer, prieur commandataire du prieuré de Saint-Sulpice de Pierrefonds, avait emprunté 600 livres au seigneur Antoine Picart, pour ses « urgentes affaires ». M<sup>re</sup> Henri de Lafontaine, chevalier, seigneur de Bitry, s'est obligé, le 25 Août 1640, à les rendre avant le Noël prochain, parce que le

seigneur de Rethcuil ne les avait prêtées qu'à sa prière et requête (1).

Le 19 Août 1641 (2), Antoine Picart, seigneur de Rethcuil, Jacques Picart, procureur en la cour de Parlement à Paris, et Françoise Picart, veuve de Pierre Couppy, receveur de la terre de Ressons-sur-Matz, ont baillé la moitié indivise avec le sieur du Val Jonquières de la cense du Mont du Crocq, à Selens, avec 10 muids de terre appartenant aux bailleurs, à Pierre Lemoine, laboureur, pour un terme de 12 ans.

Le 5 Novembre 1654, Antoine Picart donna l'aveu et le dénombrement de sa terre et seigneurie de Rethcuil.

Puis, il vendit son domaine au suivant :

Vers 1665, Charles du Bois, écuyer, seigneur de Rethcuil, conseiller secrétaire du roi, trésorier de France. Il perdit sa femme, Madeleine de Mius, le 19 Octobre 1694, la fit inhumer dans l'Église du lieu, puis, le 24 Juillet 1697, vendit sa seigneurie de Rethcuil à :

1697, Louis d'Alès de Corbet, écuyer, seigneur de Janville et à Alexandrine-Norbertine d'Archies, sa femme, fille de Messire Guillaume d'Archies, chevalier, seigneur de Molain-en-Hainaut et de Marie-Charlotte de Larue, laquelle fut inhumée dans la chapelle de la Vierge, en l'Église de Rethcuil, à l'âge de 74 ans.

La maison d'Alès de Corbet, distinguée par son ancienneté et ses alliances et par onze générations de services militaires dans les grades supérieurs, est originaire du comté de Kerry en Irlande. Ses armes sont : *« de gueules à la fas-cé d'argent, accompagnée de trois merlettes de même. — Couronne de Comte — Supports : deux lions — Cimier : un lion issant »*.

Ils vinrent d'abord s'établir à Corbet, en Touraine, et de là, ils se répandirent dans le Blaisois, le Dunois et la Picardie.

François d'Alès de Corbet, était gouverneur de Saint-Quentin, lorsqu'une peste qui le ravagea obligea sa famille, ainsi que celle de Homblières, à quitter cette ville en 1637.

(1 et 2) Minutes du notaire de Vic-sur-Aisne, M<sup>e</sup> Picart.

Les de Homblières se fixèrent au Pressoir, commune d'Ambleny.

Quant aux deux fils de François d'Alès, l'ainé, Eustache d'Alès de Corbet, devint capitaine au régiment de Lusignan, seigneur d'Holnon et épousa le 10 Novembre 1644, Catherine de Hédouville, fille de François de Hédouville, chevalier, seigneur de Serval, Merval et Révillon et de Nicole de Creil.

Le cadet, Henri d'Alès de Corbet, fut aussi seigneur d'Holnon et le devint de Taillefontaine, village qu'il était venu habiter. Nommé capitaine de cavalerie en 1646, sergent de bataille en 1651, il épousa, le 18 mars 1653, Marguerite Le Féron, veuve de René de Brouilly, écuyer, et en eût trois enfants.

1° Louis d'Alès de Corbet, seigneur de Janville et de Retheuil, lieutenant-colonel de cavalerie, marié à Alexandrine d'Archies, le 4 février 1690.

2° François d'Alès, seigneur d'Oigny.

3° Anne-Thérèse d'Alès, femme de Louis d'Ennet, écuyer, seigneur de Mesbrecourt et de Charly.

Louis d'Alès est mort à Retheuil, le 2 septembre 1722, à l'âge de 68 ans et inhumé dans la chapelle de l'église du lieu.

Il laissait deux filles de son union :

Alexandrine, ci-après.

Aimée-Marie-Louise, qui fut mariée le 29 mars 1736 avec Daniel de Joyeuse, marquis de Joyeuse, et de Ville-sur-Tourbe.

1722. — Alexandrine d'Alès de Corbet épousa dans la chapelle du château de Retheuil, avec la permission de l'évêque de Soissons, le 3 février 1713, Jean de Pujôl, colonel, chevalier de Saint Louis, gouverneur de la ville et château de Pignerol, seigneur d'Estampes, qui le devint de Retheuil après la mort de son beau-père.

Il mourut le 29 novembre 1740, et fut inhumé dans la chapelle de la Vierge où l'on voit son épitaphe.

Après lui le château et la seigneurie de Retheuil passèrent à Messire André Oudin de Richebourg, écuyer, qui les possédait encore le 17 novembre 1767.

En 1773 la terre était entre les mains de la famille Héricart de Thury qui en conserva la seigneurie jusqu'au moment de la Révolution.

Louis-François Héricart, chevalier vicomte de Thury, chevalier de Saint-Louis, major du régiment d'Orléans-dragons, seigneur de Retheuil-en-Valois et la rue Bernier, Chabonnes, Symphorien, portait pour armes :  
« *d'or à une montagne de trois croupes de sinople,*  
« *mouvante de la pointe de l'écu, ardente de flammes*  
« *d'or et de gueules sans nombre, et surmontée de trois*  
« *fumées d'azur, mouvantes de ses trois croupes, et*  
« *un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent* ».

M. de Héricart était marié à Anne-Marie-Louise de Rosset.

La famille de Thury n'émigra pas sous la Révolution et conserva ainsi tous ses biens.

Elle habitait Paris à cette époque, et demeurait dans la rue de Limoges au n° 7, section de l'Homme Armé ; elle se composait de M. et Mme Héricart et de leurs six enfants :

1° Louis-Christophe-Anne Héricart de Thury, marié par contrat du 17 Janvier 1801 (27 nivôse an IX) avec Marie-Gabrielle-Eugénie de Louvel, fille d'Antoine-Gilles-Marie de Louvel, décédé à Warvillé (Somme) et d'Anne-Charlotte-Gabrielle Lucy de Lamyre, et petite-fille de Charles-Gilles-Marie de Louvel, propriétaire demeurant à Autrèches.

Le futur apportait en dot, une ferme au village de Passy, près La Ferté-Milon, évaluée 48.000 livres.

Quant à la future elle reçut de son grand-père, le château de Vassens avec ses dépendances.

2° Louis-Pierre-Marie Héricart de Thury.

3° Charlotte-Louise, née à Retheuil le 21 Octobre 1773, mariée à Jean-Marie Daguin, propriétaire à Paris, rue de Limoges n° 7.

4° Elisabeth-Françoise de Paule de Héricart de Thury, épouse de Denis-Charles-François Mauge du Bois des Entes, propriétaire à Nogent l'Artaud.

5° Etiennette-Louise Héricart de Thury, mariée par

contrat le 1<sup>er</sup> Juin 1802, (12 prairial an X), à André-Louis Lescarbottes de Beaufort, fils d'André-Evrard-Martin Lescarbottes de Beaufort, propriétaire et de feu Marie-Anne-Samson Danré d'Armançay.

Le futur apporta en dot une ferme à Saint-Remy-Blanzy, des immeubles, des rentes diverses et 17.400 livres en numéraire.

La future reçut de ses parents une ferme à Dammard, près La Ferté-Milon, estimée 50.300 livres.

6<sup>o</sup> Anne-Françoise qui épousa aussi par contrat, le 22 Janvier 1803 (2 pluviôse an XI) Pierre de Malinguéhen, fils de Pierre-Isaac de Malinguéhen et de Thérèse Allou, demeurant à Juvignies, près Beauvais.

La jeune fille eut en dot de ses père et mère, la ferme et le domaine de Laigneville (Oise) loués 1350 livres ; 80 livres de rentes à percevoir sur différents biens en ce village, et 900 livres d'autre rente à prendre sur des maisons à Paris.

Le futur fut doté lui-même par ses parents de la maison de chef de Douy, à Juvignies, du corps de ferme attenant et des deux bois dit de Juvignies, enfin de tout le domaine de Douy.

La famille de Héricart continua d'habiter Paris, où, en 1807, on la retrouve au n<sup>o</sup> 13 de la rue Simon Lefranc.

Le 31 Décembre de cette année, M. Louis-François Héricart de Thury, donna à bail pour dix ans, ayant commencé aux couvraines précédentes à Pierre Dumont, cultivateur à Morienval et à Marie-Marguerite Michu, son épouse ; à Pierre-François Desboves, fermier à la Cense de la Folie à Léviguen et Rose-Félicité Dumont, sa femme, « la ferme dite du château de Retheuil, consistant en un corps de logis à l'usage du fermier, écuries, granges, bergeries, étables à vaches et à porcs, poulailler, grande cour, porte charretière et cavalière, les bâtiments couverts partie de tuiles et partie de paille ; le colombier dans un coin de la cour vers orient, avec le domaine de 154 hect. 41 a. 10 cent. ou 544 esseins de terres labourables et prairies, ancienne mesure locale dite de Pierrefonds ».

Au fermage annuel de 170 setiers de blé froment ou sacs dits de Crépy, revenant à 274 hectol. 57 lit. ou

mesure de Soissons, 8 sacs pour muid ; 3950 francs argent ou 4000 livres tournois, 3000 gerbées, 500 fourrages d'avoine, 600 bottes de luzerne et 300 bottes de sainfoin ; 4 dindons, 4 paires de chapons, 6 paires de poulets et 4 paires de canards, ces volailles à fournir grasses et vives.

Et les contributions de toute nature.

Aussi à la charge de transporter 76 stères ou 20 cordes de bois et 1000 fagots à prendre dans les bois du bailleur à Rethuil ou dans la forêt de Retz et à rendre au château de Rethuil ; de ramener une voiture de cendres vitrioliques de Saint-Sauveur ; et encore de faire 5 voitures attelées de 3 chevaux chacune, savoir : une pour le vin qui pourra être dirigé jusqu'à 5 myriamètres de Rethuil ; deux pour les besoins de M<sup>r</sup> de Thury à Villers-Cotterêts et Crépy et deux autres pour charrier les matériaux nécessaires à l'entretien du château de Rethuil.

Le château, qui servait de résidence aux seigneurs, est aujourd'hui converti en ferme, à côté de celle que nous venons de décrire ; la chapelle de Saint-Eloi est située dans l'enclos de celles-ci.

En 1789, le duc d'Orléans était premier seigneur de Rethuil, M<sup>r</sup> de Thury possédait presque tous les fiefs et les censives. Ils avaient tous deux, haute, moyenne et basse justice (1).

## EGLISE

L'église a pour patron principal Saint Aubin, évêque d'Angers (2). Elle a dû succéder à un premier petit édifice roman placé sous le vocable de Sainte Catherine, qui paraît être le second patron et dont on célébrait solennellement la fête jusqu'à la Révolution.

La statue de Sainte Catherine, en pierre, fait le pendant dans le sanctuaire à celle de Saint Aubin.

L'édifice est composé d'une nef, de deux bas-côtés

(1) Etat civil et ecclésiastique du diocèse de Soissons, par Houllier.

(2) Saint Aubin se célèbre le 1<sup>er</sup> Mars ; mais la fête du pays n'a lieu que le dimanche de la Trinité.

et d'une abside. La nef et le chœur sont du XV<sup>e</sup> siècle, la chapelle au nord du XII<sup>e</sup>, l'arc triomphal et la tour du XI<sup>e</sup> siècle.

La longueur de la nef mesure 12 mètres 50 ; celle du chœur, 10 mètres. La largeur de la nef est de 6 mètres 50 ; celle du bas-côté nord 3 mètres 50, et celle du bas-côté sud 2 mètres 60. — La hauteur de l'église sous voûtes est de 7 mètres 50. La nef, plafonnée, est divisée en trois travées ogivales, portant sur des colonnes sans chapiteaux ; ses fenêtres géminées sont surmontées de rosaces en forme de chœur.

L'arc triomphal, à plein-cintre, repose sur des chapiteaux primitifs, très plats et à entrelacs sur deux colonnes demi-engagées.

Le chœur à pans coupés qui a une forte inclinaison vers le nord, est voûté à arceaux avec colonnes sans chapiteaux. Ses fenêtres géminées ogivales sont surmontées d'un ovale.

Une chapelle à la suite du collatéral nord, est voûtée à arceaux ; dans le mur existe deux arcades simulées.

Le dessous de la tour qui est placée à l'extrémité du collatéral sud est aussi voûté à arceaux.

A l'extérieur, la porte de l'ouest, petite, ogivale est à boudins et à gorges. Au collatéral du midi existent de singuliers petits pignons pour loger les fenêtres géminées de ce bas-côté.

Tour carrée très ancienne et intéressante, à toit en pierre formant pyramide à quatre pans. Corniche à modillons, deux étages de fenêtres plein-cintre très grossières ; à chaque fenêtre quatre grosses colonnes dont deux en retraite, chapiteaux à dessins à peine saillants, archivoltas de billettes et de dents de scie. Hauteur de la tour, 15 à 20 mètres.

La seule cloche qui existe au sommet de cette tour et qui mesure 65 cent. de haut sur 80 cent. de diamètre, porte l'inscription suivante :

« An 1790, j'ai été bénite par maître Bénigne Loncle,  
« curé de ce lieu et nommée Louise-Anne-Aubin par  
« messire Louis-François Héricart, chevalier vicomte  
« de Thury et dame Anne-Marie-Louise de Rosset,  
« son épouse.

« Etienne Blavet, fermier, Louis Félin, charpentier,  
« marguillier ; Louis-Albin Fagniet, maire ».

« Les Antoine, fondeurs ».

On trouve dans la chapelle de la Vierge, une pierre tombale, dont voici l'inscription :

« Cy-gist Messire Louis Dalès, chevalier seigneur  
« de Corbet, Janville, Retheuil et autres lieux, ancien  
« lieutenant-colonel de cavalerie, lequel est décédé  
« le 14 Août 1722, en la 68<sup>e</sup> année de son âge. Priez  
« Dieu pour son âme ».

Sur le mur à gauche de la même chapelle, se trouvent les deux autres inscriptions qui suivent sur pierre de marbre noir :

1<sup>o</sup> « D. O. M. Cy gist dame Marie-Charles de Larue,  
« veuve de Messire Guillaume-François d'Harchies,  
« chev. seigneur de la Tourelle, de Molain et autres  
« lieux, laquelle ayant vécu près de 74 ans en grande  
« piété est décédée le 7 Octobre 1706. Priez Dieu pour  
« son âme ».

2<sup>o</sup> « D. O. M. Portio meo in terra viventium. Cy-  
« devant git Messire Jean de Pujol, chevalier, baron  
« de la Grave, seigneur d'Estampes, de Ronel, de  
« Retheuil et autres lieux, gouverneur des ville et  
« citadelle de Puymerule, mestre de camp de cavalerie,  
« ancien exempt des gardes du corps du roi, chevalier  
« de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, fidel à  
« Dieu, pieux dans sa loy, religieux dans ses devoirs,  
« il décéda après 52 ans de service, âgé de 70 ans et  
« 7 mois, le 29 Novembre 1740. Requiescat in pace ».

Ces deux dernières épitaphes sont surmontées chacune d'un écusson.

L'église était ornée de beaux vitraux de Jean Cousin, datant de 1548 ; tout a été brisé, il ne reste que de petits médaillons représentant l'un Saint-Nicolas, et l'autre un prêtre à genoux, et au dessus de sa tête un dessin de deux châteaux dans le lointain. Ce prêtre comme l'indique une pomme de pin placée sur sa tête, est de noble lignée ; en bas on lit en lettres gothiques : « gentil prestre curé de Maucreux priant Dieu ». Il est à croire que ce prêtre est le fils d'un ancien seigneur de Retheuil, Jean de Maucreux, l'un des bienfaiteurs de l'église, dont on aura voulu perpétuer le souvenir.

Les initiales du célèbre peintre verrier Jean Cousin, sont dans un débris de vitrail, au dessous d'une fenêtre, où M. de Hédouville, ancien curé de Retheuil, les a fait replacer après les avoir reconnus, c'est encore lui qui a fait réparer, au mieux, les deux médaillons qui restent et dont il vient d'être parlé.

### FONTAINE DE SAINT-AUBIN

Une fontaine dite de Saint-Aubin, située près de l'église, jouit de la réputation de guérir la fièvre par son eau bienfaisante et a donné lieu à un pèlerinage autrefois suivi, le 1<sup>er</sup> Mars.

En 1644, une somme de 92 livres consacrée moitié par la fabrique et le reste par un sieur Desiry, servit à refaire à neuf le petit bâtiment qui abritait la fontaine, laquelle, par la suite, fort négligée se remplit de débris de toutes sortes. En 1889, M. le curé de Hédouville la fit nettoyer et retrouva l'ancien bassin en pierre dure qui avait été fait au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce brave prêtre avait conçu l'espoir de raviver le pèlerinage en faisant faire un nouvel édicule avec une statue du Saint. Les temps présents ne permettent pas de le conserver, et Dieu seul sait ce que nous réserve l'avenir.

### CURÉS

Le village de Retheuil appartenait au bailliage de Villers-Cotterêts, à l'Élection de Crépy-en-Valois, et dépendait de la prévôté et chatellenie de Pierrefonds, ainsi que du grenier à sel de Crépy.

Il était régi par la coutume de Valois.

La cure, séculière, comprise dans le doyenné de Coyolles avait comme présentateur le prieur commandataire de Saint Arnoult de Crépy.

Les décimateurs sur le territoire étaient : le curé pour un tiers des grosses dimes ; les deux autres se partageaient entre l'abbé de Saint Jean-des-Vignes, l'abbesse de Royallieu et le seigneur censier de Retheuil par acquisition du prieur de Pierrefonds.

La paroisse comptait en 1780, 45 feux et 150 communiants (1). Étant d'une très grande étendue, les maisons

(1) Etat civil et ecclésiastique du diocèse de Soissons, par Houllier.

se trouvent groupées à une longue distance les unes des autres, de manière que les communians avaient autrefois un long parcours à faire dans des chemins souvent impraticables. Pour remédier à cet état de choses, les pratiquants, après la communion, se rassemblaient pour boire et manger, dans un endroit, avant de regagner leurs demeures. On avait fondé pour cet usage le pain et le vin des communians. La première communion se faisait invariablement le jeudi saint.

On faisait venir, dans les temps jadis, un prédicateur étranger pour les jours de Sainte Catherine, Saint Aubin et de la Passion, et souvent aussi dans l'Avent et le Carême. Il recevait trois livres pour son déplacement.

Toutes ces dépenses étaient prises sur les revenus de la fabrique.

En 1272, Dom Philippe était prêtre de Retheuil.

En 1282, c'était Albin, prêtre-curé dudit lieu.

Le premier registre de catholicité de la paroisse de Retheuil, date du 2 Septembre 1576.

A cette époque le prêtre Ermerard était curé, après lui Messire Christophe qui fut nommé chanoine.

En 1590, Pierre Melaye, vicaire de Retheuil, qui devint curé de 1603 à 1621.

Le 10 Juin 1622, Sulpice Dalleu est arrivé comme curé, il est décédé le 10 Février 1654. C'était un prêtre très lettré, on le voit par les citations choisies des auteurs latins et grecs, écrites par lui dans les registres.

En 1648, pendant la maladie de M. Dalleu est arrivé Jacques Frizon qui signe comme curé de Retheuil jusqu'en 1658.

En 1658, Nicolas Grou lui succéda. Il a un procès le 2 Septembre 1663 avec le seigneur Picart, qui élevait des prétentions sur les deux tiers des menues dimes appartenant au curé. Ce procès ne se termina qu'en 1744, au moyen d'une transaction.

En 1665, l'intérim est fait par M. Dubois, prêtre.

A la fin de l'année 1665, arrivée de Pierre Huberlau, comme curé de Retheuil.

Le 5 Septembre 1667 est arrivé à la cure, Messire Charles de Laon, maître ès-arts de l'Université de Paris qui, en 1672, dota le clocher de l'église d'une horloge avec un cadran à aiguilles dorées et qui fit construire le presbytère actuel à la place de l'ancien ; il fit bâtir aussi l'escalier du clocher en dehors de l'église.

Mais l'entrepreneur de ces travaux, Waterlot, lui suscita un procès qui lui occasionna une cruelle épreuve. Il réclamait une somme déjà payée et le curé fut fort malmené par le lieutenant de justice de Fère-en-Tardenois, et il ne fallut pas moins que l'intermédiaire du lieutenant-général de Soissons pour faire lever une sentence de prise de corps contre lui. Le curé tomba malade et mourut de chagrin le 14 Décembre 1687.

Il est inhumé dans le chœur de l'église, vis-à-vis la place curiale.

Sa sœur et ses nièces quittèrent Retheuil pour aller demeurer à Vivières.

Le prêtre Charles de Laon avait élevé un colombier dans son presbytère, mais comme selon la coutume un particulier ne pouvait en avoir sans posséder au moins 50 arpents de biens dans sa paroisse, il dut passer, sur la base de cette maxime, une transaction avec le seigneur de Retheuil par laquelle le curé consentait de démolir son colombier, quand celui-ci le désirerait, de sorte qu'il ne le conserva qu'autant que le seigneur voulut souffrir qu'il subsistât.

En 1685, un vicaire M. Louis Deguernes, était venu suppléer M<sup>r</sup> de Laon pendant sa maladie. Il devint curé en titre en Janvier 1688, après la mort de celui-ci.

Ces deux derniers prêtres étaient, l'un et l'autre de familles distinguées, surtout M. Deguernes qui resta à peine un an curé de Retheuil.

Il eut pour successeur M<sup>e</sup> Jacques Huot.

Après lui, ce fut en 1704, M<sup>e</sup> Olivier Ponsart, décédé le 16 Mars 1733,

Le 10 Mars 1734 est arrivé M<sup>e</sup> Louis Wallet, prêtre curé, lequel mourut en 1735.

Messire Lallemand qui avait déjà paru en 1725, reparait comme curé de Retheuil en 1735.

En 1737, Charles Groulart lui succède. Il meurt en 1784 après une longue maladie.

Depuis le 9 Février 1779 il était remplacé par M. Loncle qui disparaît après le 15 Janvier 1791. Ce prêtre fut déporté volontaire le 1<sup>er</sup> Novembre 1793.

Pierre-Antoine Jolly, arrivé à Retheuil le 17 Avril 1791, signe les actes jusqu'au 20 Mai 1792. Un intérim est fait par M<sup>e</sup> Chevalié, curé de Taillefontaine jusqu'au 5 Juin 1792. M<sup>e</sup> Jolly reparaît à cette date jusqu'au 4 Novembre suivant, jour où il remet les registres aux officiers municipaux.

Pierre Jolly se retira à Braine et se maria, comme tel il recevait sa pension ecclésiastique.

Un registre de baptêmes et mariages datant du 4 Novembre 1792 est signé tout entier par M. Chevalié, curé de Taillefontaine, jusqu'au 8 Septembre 1818.

Un autre registre datant du 28 Juin 1795 est signé par M. Léonard Chadabet, prêtre, qui se dit muni de pouvoirs légitimes de ses supérieurs, jusqu'au 9 Juin 1798.

En 1800, M. Chadabet reparaît sur les registres jusqu'en 1803.

Léonard Chadabet, était neveu d'un chirurgien du même nom, provenant d'Orthez (Basses-Pyrénées) établi à Vic-sur-Aisne où il épousa le 5 Mai 1731 (1), Louise-Françoise Cuneaux, fille du Notaire du lieu. M. Chadadet, en 1781, était curé d'Hautefontaine et prieur de Sequain.

Sous la Révolution il prêta tous les serments exigés par la loi.

M. Chevalié, curé de Taillefontaine, continua à desservir la paroisse de 1803 à 1818.

Le 8 Septembre 1818, fut installé comme curé de Retheuil M. Hangard qui resta jusqu'en Septembre 1838.

Il eut pour successeur M. Maqua qui a eu une fin malheureuse, paraît-il.

Après lui ce fut l'abbé Parent arrivé le 9 Novembre 1855. L'abbé Joseph Dupont, qui resta de Noël 1866 au 28 Septembre 1878.

(1) Registres paroissiaux de Vic-sur-Aisne.

Puis M. Deuza jusqu'en 1886.

M. Venet de fin 1886 à 1889.

Et le 5 août 1889, M. l'abbé Gabriel de Hédouville de Merval (1), qui est resté jusqu'en ces temps derniers. Octogénaire il est maintenant en retraite à Pierrefonds. Plusieurs curés de Retheuil avaient pris leurs grades en théologie et étaient par conséquent distingués par le savoir. Ils ont lutté contre les envahisseurs des dimes, non cependant sans avoir abandonné deux ou trois arpents qu'un curé plus faible a laissé usurper par une dame plus adroite que lui, la veuve du seigneur Louis d'Alés de Corbet.

## REGISTRES DE LA FABRIQUE

Les registres de la fabrique de l'église contenant tous les comptes annuels remontent à l'année 1589.

On peut en extraire ce qui suit :

1590 et 1591. L'église ayant été dépouillée de ses ornements pendant les guerres de la Ligue, les marguilliers se rendent à Soissons pour racheter deux calices d'abord, puis un troisième calice et faire réparer le ciboire. 1625. — Mention de la confrérie de Saint Hubert qui a payé à la fabrique 70 sols. — 33 livres ont été données à un peintre de Crépy pour le tableau de Saint Hubert. — 6 livres ont été versées à un menuisier de Pierrefonds pour les colonnes et tringles de l'autel Saint Hubert.

2 octobre 1636. — Pose dans l'église de la pierre de l'autel Notre-Dame et de celle du grand autel. — Restauration d'un tableau de valeur donné par Pierre Pérard, et représentant l'Assomption.

1638. — Fondation d'une messe à Saint Sébastien par Gérard Le-Blond, affligé de la contagion ; c'est à cette date que fut élevé l'autel de Saint Sébastien, à la place de celui de Sainte Catherine.

1679. — Un lambris fait à l'église, par Denelle, menuisier à Pierrefonds, a coûté 114 livres.

1692. — Remonté, changé la grosse cloche, retourné le beffroi et fait un plancher au clocher.

1696. — Payé 114 livres aux fondeurs de deux cloches.

(1) De la famille des anciens seigneurs de Merval.

1701. — Vol fait à l'église la nuit de Noël, toutes les serrures furent brisées.

1709. — Fondation d'une rente de trois livres pour le prédicateur de la Passion, par Catherine Dessenlis.

1729. — Nouveau vol fait à l'église ; réparation de toutes les serrures pour prévenir les voleurs.

1735. — Fait le lambris du côté de la chapelle de la Vierge et raccommodé celui de la petite porte et bouché la moitié d'une fenêtre au dessus de l'autel de la Vierge.

1737. — Payé 169 livres pour les peintures faites dans l'église.

1754. — 120 livres versées au menuisier de Chelles pour des bancs faits à l'église.

## REGISTRES PAROISSIAUX

Les registres paroissiaux de la commune de Retheuil remontent à l'année 1576.

On y trouve les actes de Sépultures des seigneurs dans la chapelle de la Sainte Vierge, et une trentaine d'autres de clercs laïcs, marguilliers, fermiers des censes et de plusieurs curés : ces derniers sont inhumés dans le chœur.

On y voit aussi mention de plusieurs personnages qui ont habité Retheuil et qui appartenaient à des familles nobles n'ayant aucun domaine fiefé en ce village.

Le dimanche 12 janvier 1625, messire Jean Masson, natif de Retheuil a célébré sa première messe dans l'église du village et nommé vicaire de M<sup>e</sup> Dalleu, curé.

Le 28 octobre 1667, baptême d'une petite cloche nouvellement fondue et placée au-dessus des deux plus grosses ; elle eût pour parrain Charles du Bois, seigneur de Retheuil demeurant alors à Cuise-Lamotte. Toutes ces cloches furent refondues en 1696 devant le petit portail de l'église et 102 livres furent payées aux fondeurs. Ces trois cloches ont disparu, celle qui existe de nos jours date de 1790.

En 1703, le lendemain de la Pentecôte, au sortir de la messe, un habitant de la commune se précipita sur le sieur de Bourges, syndic de la communauté, et le

blessa grièvement d'un coup de couteau, dans le cimetière. L'évêque de Soissons, informé, ordonna une réconciliation de ce lieu et de l'église souillés par cette tentative de meurtre ; les curés de Béthisy, de Bonneuil et de Taillefontaine furent délégués à cet effet ; mais personne n'a voulu signer l'acte.

Le 14 octobre 1703 est décédé dans la maison presbytérale où il demeurait, Antoine-Octave de Bourges, écuyer, conseiller du roi, correcteur honoraire en la chambre des comptes, inhumé dans l'église en présence de Jacques de Bourges, son neveu, écuyer et avocat au parlement.

Y a-t-il corrélation entre ce décès et la tentative de meurtre ci-dessus? Nous l'ignorons.

## GUILLAUME DUPORT

Nous terminerons cette notice par une courte biographie d'un des enfants du pays qui s'est élevé par son instruction au-dessus de la condition de ses semblables.

Guillaume Duport, né à Retheuil, prit l'habit à Saint Jean des Vignes de Soissons en 1514, et devint successivement curé de Louâtre, d'Ostel, de Tréloup et de la Ferté-Gaucher. C'était un homme pieux et instruit qui fut docteur et professeur de la Faculté de théologie de Paris. Il fonda au collège de Dormans une procession le 16 Mai, à laquelle on distribuerait à chaque docteur une somme de 10 sous et à chaque boursier un sou et un cierge. Après la messe la procession devait se rendre à l'église des Carmes, place Maubert, suivie des boursiers, des chapelains, du principal, du sous-maitre, du procureur et des docteurs et chanter le *Régina Cali* devant l'image de la Vierge, après quoi on revenait à la chapelle de Saint Jean de Dormans. C'est en cette maison que Duport mourut et fut inhumé en 1580 (1).

(1) Histoire de Saint Jean des Vignes, par Louen, p. 207. — Annales du diocèse de Soissons, T. V. p. 442.